

Lettre d'information de la Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse – n° 25- Décembre 2009

Avancement des travaux :

• **budget général :**

- l'archivage dans les communes d'Autrechêne, de Bretagne et de Vellescot est terminé. Celui de la CCBB également.

- le chauffage géothermique vertical a été réalisé par l'entreprise GEO CLIM pour un montant de 29 042 €HT. Il permet de chauffer les locaux de la CCBB à moindre coût (sans subir la future taxe carbone) et de diviser par 5 l'émission de gaz à effet de serre.

L'inauguration a eu lieu le xxxx en présence du sénateur Jean-Pierre Chevènement qui a apporté une aide de 9 000 € et de la conseillère générale Anne-Marie Forcinal.



- sentiers de randonnée :

- un jeu de sept dépliants a été distribué dans chaque foyer de la CCBB
- les panneaux, totems et bornes d'information ont été installés.
- les deux Ludoparcours et les huit GPS Aventure seront téléchargeables depuis le site internet de la CCBB. N
- Nous vous souhaitons de bonnes balades, seul, en famille ou en groupe. Un livret de ces 10 jeux seront disponibles à la CCBB et dans les mairies.
-

OPAH – permanences d'URBAM Conseil :

Vous avez un projet d'amélioration de votre habitation, alors n'hésitez pas à faire appel à aux services d'URBAM Conseil ; c'est gratuit. URBAM Conseil assurera des permanences au siège de la CCBB le :

- mardi 19 janvier de 14H à 15H
- mardi 16 février de 11H à 12H
- mardi 16 mars de 14H à 15H
- mardi 13 avril de 11H à 12H

Prenez contact avec eux en téléphonant au 03.29.64.45.10 ou par courriel : opah@urbam.fr

OPAH - rappel

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec les aides de la CCBB pour les thèmes liés au développement durable est un succès. Nous vous rappelons que nous ne prenons en compte que les dossiers dont les travaux n'ont pas encore commencés. Notre maître d'œuvre, URBAM Conseil, est chargé de vous aider à monter les dossiers de demande de subventions. L'enveloppe budgétaire est limitée à 50 000 € pour l'année 2010.

Autres Informations :

La Commune de Fousseigne et la Fondation du Patrimoine lancent une grande souscription populaire pour la restauration de la synagogue et la création d'un musée sur l'histoire des juifs et sur les personnalités du village qui ont marqué l'histoire politique et culturelle de la France. Pour faire un don, se rendre sur le site : www.synagogue-fousseigne.fr ou se renseigner à la Mairie (03 84 23 34 40).

Un gisement d'économies d'énergie méconnu et important

Des potentiels importants d'économies existent,

Service Assainissement :

-assainissement collectif :

- programme de travaux : pour 2010, il est prévu de réaliser une tranche de réseaux pour terminer Montreux-Château et commencer à Bretagne. Le coût des travaux est estimé à 700 000 € HT.
- Budget 2010 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 570 180 €, le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 934 858 €
- Taxes et redevances :
Redevance : 1.50 €/m³ HT
Taxe d'économie de fosse : 3 500 € pour une habitation neuve.
Redevance Agence de l'Eau pour modernisation des réseaux : 0.130 €/m³ pour Fossemaigne et Montreux-Château et 0.078 €/m³ pour Boron, Cunelières et Grosne.



-assainissement non collectif :

- programme de travaux : pour 2010, il est prévu de solder la tranche de 31 maisons commencée en 2009.
- Budget 2010 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 92 600 €, le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 295 970 €
- Taxes et redevances :
Redevance pour le contrôle : 0.48 €/m³ HT
Redevance pour l'entretien : 0.49 €/m³ HT
Forfait pour contrôle installation neuve : 160 € HT.

Service des Eaux :

- programme de travaux : pour 2010, il est prévu de réaliser les travaux de mise en service du puits de Bretagne après les autorisations préfectorales. Le coût de ces travaux est estimé à

parfois rentables très rapidement mais, par manque de sensibilisation sur les enjeux, d'information sur les moyens de réaliser ces économies et notamment sur les incitations financières, les Français hésitent à passer à l'acte.

Les usages de l'énergie dans le logement, le bâtiment et les transports sont loin d'être optimisés. De nombreuses techniques existent aujourd'hui pour permettre une utilisation plus économique de l'énergie. Mais elles sont peu connues et rarement mises en œuvre spontanément. Une information ciblée et des actions motivantes promues par les acteurs même du marché de l'énergie devraient inciter plus facilement le consommateur à faire rimer économies d'énergie, protection de l'environnement et réduction de ses dépenses. Quelques exemples :

- des **appareils électroménagers efficaces** (réfrigérateurs et machines à laver de classe A ou B) consomment jusqu'à deux fois moins d'énergie ;
- la **pose de vitrage isolant** permet d'économiser 7 % de l'énergie de chauffage;
- une **chaudière efficace** 15 %,
- l'**isolation des murs** de 10 à 15 %,
- l'**isolation de la toiture** de 10 à 20 %,
- l'**installation d'un thermostat** d'ambiance programmable environ 7 %,
- l'**installation d'un chauffe-eau solaire individuel ou d'une pompe à chaleur** jusqu'à 70 % de la consommation d'énergie liée à la production d'eau chaude,

Pour l'automobile,

- le **bon entretien du filtre à air** permet une diminution de la consommation d'essence de 3 %,
- une **conduite souple** jusqu'à 40 %,
- l'utilisation de **pneus « verts » basse consommation** jusqu'à 5 %...

L'argus des énergies



210 900 € HT. Nous envisageons aussi de remplacer des conduites d'eau à Autrechêne, Brebotte, Bretagne et Montreux-Château pour une somme de 70 500 € HT et de terminer le remplacement des branchements au plomb à Foussemagne pour une somme de 24 000 € HT.



- Budget 2010 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 613 300 €, le budget d'investissement s'équilibre à la somme de 352 500 €.
- Taxes et redevances :
Redevance : 1.30 €/m³ HT
Location compteur : 17 €/an
Redevance reversée à Agence de l'Eau : 0.06 €/m³ HT

Service Déchets Ménagers :

-communes collectées par le SICTOM :

- Budget 2010 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 220 700 €.
- Redevance annuelle :
Part fixe : 28.87 € par foyer
Part variable : 63.45 € par personne composant le foyer ou par Equivalent Habitant pour les entreprises et collectivités.

-communes collectées par le SIVOM :

- Budget 2010 : le budget de fonctionnement s'équilibre à la somme de 213 500 €.
- Redevance annuelle :
Part fixe : 1.03 € par litre pour les bacs bleus ordures ménagères (part annuelle affectée au service)
Part variable : 0.03 € par litre et par levée pour les bacs bleus (pour la collecte).

Communauté de Communes du Bassin de la Bourbeuse
5, rue de la libération
90130 MONTREUX- CHATEAU
Téléphone : 03 84 23 32 31
Télécopie : 03 84 23 43 32
Courriel : info@cc-bassin-bourbeuse.fr
Visitez notre site Web : <http://www.cc-bassin-bourbeuse.fr>

Horaires ouverture au public :

- * du lundi au jeudi : 8H-12H/13H-17H
- * vendredi : 8H-12H

Événements Culturels et Sportifs

Les Communes nous ont fait part des principales manifestations qui auront lieu d'ici à Mars 2010 :

Vellescot

- 23 Janvier : concours de belotte organisé par le comité des fêtes à 20H à la salle communale
- 6 Mars : concours de belotte organisé par le comité des fêtes à 20H à la salle communale

Foussemagne

- 06 Février à 20H30 : spectacle gratuit « **parfum et suspicions** » à la Maison des Arches, par la Compagnie du Gramont (réservation : 03 84 23 34 40).